

AU CŒUR DE VOTRE VIE



Desjardins
Caisse d'économie des employés
en Télécommunication

13^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente une brève revue de l'année 2016 pour la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication.

DES RÉSULTATS QUI NOUS ENCOURAGENT À POURSUIVRE NOS EFFORTS

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 475 000 \$. Ces résultats témoignent de l'engagement des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membre de la Caisse, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de service. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes que l'on retrouve au sein du Mouvement Desjardins.

En utilisant régulièrement les produits et services de notre caisse, vous contribuez à sa bonne santé financière. Vous lui donnez les moyens de réaliser son plein potentiel et de déployer une offre de service dont tous les membres et notre collectivité peuvent bénéficier.

UNE GESTION SAINE ET PRUDENTE DE NOS EXCÉDENTS

Le Mouvement Desjardins est considéré par l'Autorité des marchés financiers comme une « institution financière d'importance systémique » au Québec. Ce qui veut dire que la solidité financière de Desjardins est essentielle à la stabilité financière et à la croissance économique de la province. Ce statut accroît les exigences réglementaires que les caisses Desjardins doivent respecter, notamment en matière de capitalisation. Ainsi, notre caisse doit gérer d'une façon saine et prudente la répartition de ses excédents.

Mais une solide base de capital ne fait pas que satisfaire les autorités réglementaires. Elle est aussi l'assise qui permet la croissance de nos activités. Elle soutient également notre capacité à vous offrir, pour les années et les décennies à venir, des produits et services concurrentiels et toujours mieux adaptés à vos besoins.

ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES!

Nous avons lancé voilà un peu plus d'un an les Avantages membre Desjardins. Il s'agit de privilèges exclusifs qui vous sont réservés en tant que membre Desjardins. Des rabais ou des bonifications sont offerts sur plusieurs produits et services. Par exemple, les membres détenteurs de certaines cartes Visa Desjardins qui acquittent toujours le paiement minimum dû reçoivent 20 % de BONIDOLLARS additionnels.

Ajoutons à cela des offres et rabais exclusifs chez de nombreux marchands, des outils et des applications pratiques ainsi que divers services d'assistance. Pour découvrir tous les avantages auxquels vous avez droit, visitez régulièrement le desjardins.com/avantages.

REMERCIEMENTS

Je suis très fier de ces réalisations. Je veux exprimer toute mon appréciation à mes collègues dirigeants du conseil d'administration et du conseil de surveillance. Merci d'avoir autant à cœur le mieux-être de nos membres et la saine gestion de notre coopérative.

Je remercie notre directeur général, M. Denis M. Chartrand, pour son engagement de tous les instants et sa grande rigueur dans la gestion des affaires de la Caisse. Je salue également le dévouement de tous les employés qui travaillent à rendre votre expérience membre entièrement satisfaisante.

Et à nos 6502 membres, merci de faire confiance à votre caisse. Tous ensemble, nous allons continuer à coopérer pour créer l'avenir!



Robert Barnabé
Président du conseil d'administration



Siège Social

CENTRE DE SERVICES MONTREAL

340-1050, côte du Beaver Hall
Montréal (Québec)
H2Z 0A5

Téléphones : 514 393-9552 ou 1 800 393-9552
Télécopieur : 514 393-1454

CENTRE DE SERVICES ILE-DES-SOEURS

1, Carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec)
H3E 3B3

Téléphone : 514 393-9552
Télécopieur : 514 767-3948



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2016, votre caisse a poursuivi sa mission de répondre à l'ensemble de vos besoins financiers tout en contribuant au mieux-être économique et social de notre collectivité. Voici les résultats financiers de la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2016.

Ces résultats sont intimement liés à la confiance que vous nous témoignez, et nous vous en sommes reconnaissants. C'est grâce à la fidélité de nos membres que nous pouvons tous profiter des avantages de la coopération et poursuivre notre développement. Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 396 000 000 \$, en hausse de 6,5 % par rapport à 2015, la Caisse est en bonne position dans son marché. Grâce à son appartenance au Mouvement Desjardins et à sa participation dans ses filiales, la Caisse est en mesure d'offrir à ses membres une gamme complète de produits et de services financiers qui répondent à la diversité grandissante de leurs besoins.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 168 628 000 \$, une hausse de 4,92 % par rapport à 2015.

Le passif de la Caisse est de 153 642 000 \$, affichant une croissance de 5 %. Les emprunts de votre caisse ont augmenté de 2,04 % et se chiffrent maintenant à 29 849 000 \$.

Au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une légère hausse, passant à 14 986 000 \$, soit une croissance de 4,48 %. Outre le capital social de 1 166 000 \$, l'avoir est constitué, entre autres des excédents à répartir de 901 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global de 399 000 \$ et des réserves de 12 520 000 \$.

Les fonds de la réserve de stabilisation sont de l'ordre de 484 000 \$. Les fonds propres de la Caisse sont quant à eux à un niveau conforme en regard de la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	16,07 %	17,15 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	4,89 %	6,06 %	3,5 %



ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 475 000 \$, en diminution de 14,25 % par rapport à l'année précédente.

Les revenus d'intérêts totalisent 4 581 000 \$, une diminution de 3,08 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont quant à eux diminué de 2,81 %, pour se situer à 2 013 000 \$.

Quant aux autres revenus, ils totalisent 1 352 000 \$, une diminution de 2,31 % par rapport à l'année dernière. Les autres frais sont restés stables dans l'ensemble, pour atteindre 3 391 000 \$.

Au terme de l'année 2016, la Caisse a généré des excédents avant ristournes de 1 136 000 \$, une baisse de 35 % par rapport à l'année précédente.

Les résultats de l'année 2016 nous incitent à prendre des décisions prudentes afin de favoriser la solidité financière et le développement de notre coopérative. Cette année la Caisse proposera un projet de ristourne de 125 000 \$.

Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit s'assurer de maintenir une forte capitalisation. C'est en maintenant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier, d'une part, et les besoins de nos membres, d'autre part, que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

UNE EXPERTISE TOUJOURS AVANTAGEUSE

Au-delà de ses résultats, la force de la Caisse repose sur son équipe de 15 employés. Ces personnes, compétentes et dévouées, s'assurent que les services de votre institution financière soient toujours avantageux pour nos membres et en lien avec leurs besoins.

Je tiens également à souligner l'apport précieux des membres dirigeants élus. La proximité de notre coopérative avec ses membres ainsi que son rayonnement sont attribuables à leur engagement envers la mission sociale et démocratique de la Caisse.

Ensemble, nous coopérons tous à créer une caisse avantageuse pour tous ses membres et pour le dynamisme de sa collectivité!

Denis M. Chartrand
Directeur général



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,7% et 0,2% du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre	
						2016	2015
PARTICULIERS							
Habitation	107 757 \$						
Consommation et autres	29 928 \$						
Sous-total	137 685 \$	2 444 \$	279 \$	15 \$	58 \$	137 612 \$	132 782 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	8 633 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	—						
Administration et institutions publiques	—						
Sous-total	8 633 \$	—	—	—	7 \$	8 626 \$	8 329 \$
TOTAL	146 318 \$	2 444 \$	279 \$	15 \$	65 \$	146 238 \$	141 111 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

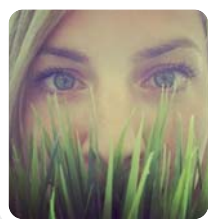
Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 121 112 000 \$, en hausse de 7 020 000 \$ ou de 6,2 %. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 95,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2016	2015
Particuliers	12 904 \$	8 239 \$	14 898 \$	18 317 \$	61 590 \$	115 948 \$	108 983 \$
Entreprises	2 188 \$	158 \$	1 044 \$	824 \$	—	4 214 \$	4 192 \$
Secteur public et autres	582 \$	27 \$	67 \$	274 \$	—	950 \$	917 \$
TOTAL	15 674 \$	8 424 \$	16 009 \$	19 415 \$	61 590 \$	121 112 \$	114 092 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION



Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2016	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	3 660 405 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(127) \$	—
Desjardins Capital de risque (INV)	57 576 \$	16,93 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	6 145 410 \$	11,70 %



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération. Il exerce ses fonctions dans un esprit de collaboration avec le conseil d'administration et la direction générale. À cet effet, il peut formuler des recommandations, suggérer des améliorations aux pratiques existantes ou proposer de nouvelles initiatives.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables dans le cours normal de leurs activités professionnelles.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec le Code de déontologie de celle-ci et les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 087 134,23 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat à des personnes visées par le Code et leurs personnes liées.



SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la surveillance de la dimension coopérative, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative (invitations aux événements corporatifs et coopératifs organisés par la Caisse);
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière (conférences, planification à la retraite, acquisition d'une première maison notamment, marge de crédit et bureau de crédit, kiosques d'information, infolettres);
- le respect des droits et des intérêts des membres, principalement lors de l'accueil des nouveaux membres;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins (mise en place de l'indicateur Taux Net de Recommandation et boucle de rétroaction).

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux relatifs à ces sujets.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur engagement, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Monique Gamache
Présidente du conseil de surveillance

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

LES DIRIGEANTS



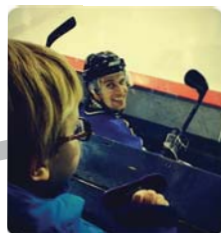
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROBERT BARNABÉ Président
ADRIEN HÉBERT Vice-président
ÉRIC COVELL Secrétaire
JONATHAN BAZINET Administrateur
BENOÎT BEAUCHAMP* Administrateur
CHRISTINE BRUNETTE* Administratrice
PIERRE DEMONTIGNY* Administrateur
DEREK MARSH Administrateur
CAMILLE PERRON Administratrice
GEORGE ALIFRAGIS Jeune dirigeant stagiaire
JEAN-PHILIPPE LACROIX Jeune dirigeant stagiaire

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MONIQUE GAMACHE Présidente
MARIE M. HODGSON* Secrétaire
MARIA GAUDIO Conseillère
MICHEL PELLAND Conseiller
POSTE VACANT Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles



NOTRE ÉQUIPE

ÉQUIPE DE DIRECTION

Denis M. Chartrand
Directeur général

Katerine Bélanger
Directrice, Services aux particuliers

Stéphanie Rauzy
Adjointe à la direction générale

GESTION DE PATRIMOINE

Francette Plouznikoff
Planificatrice financière*

Serge Levasseur
Planificateur financier*

Samuel Bourbeau Bergeron
Conseiller investissement retraite

Jean-Daniel Arpin
Conseiller gestion du patrimoine



PLACEMENT / FINANCEMENT

Guillaume Lamothe Laurin
Conseiller en finances personnelles

Elvira Patriarca
Conseillère en finances personnelles

Isabelle Myre
Conseillère services aux membres

CONFORMITÉ

Chantal Robert
Contrôles internes et suivi

SERVICES FINANCIERS, CONVENANCE ET ACCUEIL

Maria Maticorena
Agente, soutien opérationnel

SERVICES FINANCIERS

Chantal Archambault
Agente services financiers - clientèles

Joanie Fortier
Agente services financiers -
opérationnels

Sophie Guégan
Agente services financiers -
opérationnels

* Le planificateur financier, ou la planificatrice financière, agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Desjardins Caisse d'économie des employés en Télécommunication

HEURES D'OUVERTURE

SERVICE AUX MEMBRES

Lundi	8 h 30 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 15 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi	6 h 00 à 22 h 00
Mardi	6 h 00 à 22 h 00
Mercredi	6 h 00 à 22 h 00
Jeudi	6 h 00 à 22 h 00
Vendredi	6 h 00 à 22 h 00
Samedi	8 h 30 à 16 h 00
Dimanche	8 h 30 à 16 h 00



APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 13^e rapport annuel de la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Robert Barnabé
Président

Éric Covell
Secrétaire



Desjardins
Caisse d'économie des employés
en Télécommunication

Engagée dans son milieu
depuis 80 ans

1937-2017